

## 370 Lieu associé (R)

### Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

### Second indicateur

Non défini

␣ Non défini

### Codes de sous-zones

‡c	Pays associé (R)	‡v	Source de l'information (R)
‡f	Autre lieu associé (R)	‡0	Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
‡g	Lieu d'origine de l'œuvre ou de l'expression (R)	‡1	URI de l'objet du monde réel (R)
‡i	Information sur la relation (R)	‡2	Source du terme (NR)
‡s	Début de la période (NR)	‡3	Documents précisés (NR)
‡t	Fin de la période (NR)	‡4	Relation (R)
‡u	Identificateur de ressource uniforme (R)	‡6	Liaison (NR)
		‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

### DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Un lieu associé aux œuvres et aux expressions, y compris le lieu d'origine.

La zone 370 devrait être répétée lorsque le début et la fin de la période indiquée dans les sous-zones ‡s et ‡t se rapporte à un lieu associé différent. Si les données de lieu proviennent d'un vocabulaire contrôlé, alors ce dernier doit être indiqué dans la sous-zone ‡2 (Source du terme)

### LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

#### ■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur ne sont pas définies et chacune contient un blanc (␣).

#### ■ CODES DE SOUS-ZONES

##### ‡c - Pays associé

Cette sous-zone renferme le pays associé à une oeuvre. Il faut enregistrer les dates qui se rapportent au pays dans les sous-zones ‡s (Début de la période) et ‡t (Fin de la période).

##### ‡f - Autre lieu associé

Cette sous-zone renferme soit une autre ville, province, état ou pays associé à des oeuvres ou expressions. Il faut enregistrer les dates qui se rapportent au lieu d'origine dans les sous-zones ‡s (Début de la période) et ‡t (Fin de la période).

##### ‡g - Lieu d'origine de l'oeuvre ou de l'expression

Le ou les lieux desquels provient une oeuvre ou une expression. Il faut enregistrer les dates qui se rapportent au lieu d'origine de l'oeuvre ou de l'expression dans les sous-zones ‡s (Début de la période) et ‡t (Fin de la période).

245 14‡aThe advocate

370 ␣␣‡gBoise, Idaho  
[Lieu d'origine de la publication trimestrielle « Advocate »]

245 14‡aThe advocate :‡bthe official Law Society of Kenya magazine

370 ␣␣‡gNairobi, Kenya

[Lieu d'origine du mensuel « Advocate »]

#### ‡i - Information sur la relation

Désignation d'une relation entre le lieu associé consigné dans la zone 370 et la ressource décrite dans les zones 1XX/245 de la notice. Il peut s'agir d'une expression textuelle non contrôlée ou d'une valeur textuelle contrôlée tirée d'une liste de relations entre ressources bibliographiques.

370 ~~bb~~‡iCapture place:‡fOxford (England)‡fOudle (England)‡2naf

#### ‡s - Début de la période

Cette sous-zone renferme la date qui marque le début de la période de l'association d'une oeuvre ou d'une expression à un lieu particulier.

#### ‡t - Fin de la période

Cette sous-zone renferme la date qui marque la fin de la période de l'association d'une oeuvre ou d'une expression à un lieu particulier.

#### ‡u - Identificateur de ressource uniforme

Cette sous-zone renferme l'identificateur de ressource uniforme (URI), par exemple une URL ou une URN, qui permet un accès électronique aux données dans une syntaxe normalisée. Ces données peuvent être utilisées pour l'accès automatisé à un document électronique à l'aide d'un des protocoles Internet.

La sous-zone ‡u de la zone 370 permet l'enregistrement de l'adresse électronique d'une source d'information concernant un lieu enregistré dans la zone.

#### ‡v - Source de l'information

Cette sous-zone indique la source, autre qu'un identificateur de ressource uniforme (URI), de l'information enregistrée dans la zone 370.

#### ‡0 - Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

#### ‡1 – URI de l'objet du monde réel

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

#### ‡2 - Source du terme

Cette sous-zone renferme un code qui identifie la source du terme dans les sous-zones ‡c, ‡f ou ‡g lorsque celui-ci provient d'un vocabulaire contrôlé. Cette sous-zone suit immédiatement celle à laquelle elle s'applique.

La source du code provient du document intitulé *Codes de relations, de sources et de conventions de descriptions MARC*.

#### ‡3 - Documents précisés

Partie du document décrit à laquelle la zone s'applique.

370 ~~bb~~‡3Liner notes:‡gEngland‡2naf

#### ‡4 - Relation

Code ou URI qui spécifie le relation entre l'entité décrite dans la notice et l'entité mentionnée dans la zone.

370 ~~bb~~‡4stg‡iSettings:‡fWyoming‡2naf

#### ‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

#### ‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

---

## HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

*Zone 370 - Lieu associé [NOUVEAU, 2014]*

*#g - Lieu d'origine de l'oeuvre [RENOMMÉ, 2017] [REDÉFINI, 2017]*

*#i - Information sur la relation [NOUVEAU, 2017]*

*#1 - URI de l'objet du monde réel [NOUVEAU, 2017]*

*#3 - Documents précisés [NOUVEAU, 2017]*

*#4 - Relation [NOUVEAU, 2017]*